



L'Écho de la SOURCE

Cérémonie des vœux

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous inviter à sa cérémonie des vœux qui se déroulera le **vendredi 19 janvier 2024 à 19h** à la salle des fêtes de Réaup-Lisse. Vous serez ensuite conviés à partager le verre de l'amitié, un coin jeux sera même prévu pour les enfants.

Le mot du Maire

Comme de tradition, voici un nouveau bulletin municipal pour vous offrir une synthèse de la vie communale sur l'année passée dans notre beau village avant d'aborder 2024 avec plein de projets en perspective.

Malgré une situation économique défavorable pour notre pouvoir d'achat et un virus du Covid toujours présent à bas bruit, nous avons pu profiter à nouveau d'un climat plutôt serein dans notre vie de tous les jours et partager de bons moments ensemble grâce aux associations qui ont œuvré pour organiser des événements devenus incontournables ou en passe de le devenir.

Avouons que nous jouissons quand même d'un cadre de vie que d'aucuns nous envient et que nous sommes encore préservés de certains maux qui agitent notre société. Soyons positifs et apprenons à relativiser les difficultés par rapport à l'endroit où nous nous trouvons.

Bien que le contexte voit certaines taxes venant de l'État ou d'autres collectivités augmenter (impôt foncier, ordures ménagères, entre autres), nous avons décidé, comme nous le faisons depuis maintenant près de 10 ans, de garder le cap d'une certaine stabilité budgétaire concernant les impôts communaux, pour ne pas encore plus vous compliquer la vie au quotidien. Cela ne nous a pas empêché de réaliser des investissements pour entretenir, sécuriser et embellir le domaine communal et ce, pour conserver notre attractivité rurale.

Il faut savoir, cela s'est déjà vérifié plusieurs fois dans le passé, qu'une commune, surtout rurale, qui n'a pas de projet de territoire est une commune qui se meurt. Aussi, tous nos projets sont étudiés pour assurer l'avenir de notre Commune sans vous impacter financièrement.

Et n'hésitez pas à venir nous voir en mairie pour demander les bonnes informations plutôt que de croire aux élucubrations d'irresponsables qui n'ont d'autre but que de vous effrayer avec des chiffres erronés ou sortis de leur contexte. Vous nous avez fait confiance une nouvelle fois en 2020 pour gérer la Commune et nous le faisons toujours de manière désintéressée et avec tout le professionnalisme qui se doit. Le but d'un élu, et je n'en connais pas d'autre, est de servir l'intérêt général afin de faire vivre sa Commune pour le bien de tous et d'apporter un service public de qualité à ses administrés.

Forts de notre situation financière saine et mis en avant tous les ans par les services des Finances Publiques, nous arrivons aussi à nous entourer de plusieurs partenaires financiers qui nous font confiance tant nos projets sont sérieux et en adéquation avec les besoins du territoire. Citons nos partenaires publics comme l'État par l'intermédiaire de la sous-préfecture de Marmande, la Région et le Département mais aussi des partenaires comme la Carsat et l'UNA qui sont régulièrement à nos côtés. Un tissu relationnel extérieur qui

est un réel plus pour un élu quand il s'agit de mener à bien des projets d'investissement pour sa commune.

Aussi, au regard de cela, plus je reçois ces torchons jaunes remplis d'insultes à peine déguisées, plus cela me renforce dans mes missions d'élu local, avec toute la légitimité qui m'a été donnée. Vous pouvez avoir confiance dans l'équipe municipale en place, tant leurs motivations et leurs volontés d'aider tous les habitants de Réaup-Lisse sont intactes. Et nous avons également la chance de pouvoir nous appuyer sur un tissu associatif dynamique, un commerçant entreprenant, des acteurs économiques professionnels et une école avec une nouvelle enseignante motivée et totalement impliquée.

L'ignorance et la méchanceté gratuite sont des fléaux que jamais je ne cesserai de combattre, soyez-en certains.

Ainsi, notre Village gascon aux portes des Landes se porte bien et il y fait toujours bon vivre.

Et nous en profitons pour passer un message de bienvenue aux nouveaux habitants.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons la meilleure des années 2024, à vous et à vos proches.

Que la bienveillance vous anime et que le bonheur vous accompagne.

Pascal Legendre

Maire de Réaup-Lisse

Vice-Président d'Albret Communauté

Le Tour de France va passer par Réaup-Lisse en 2024 !



À l'occasion de la 13^e étape Agen-Pau longue de 165 km, le Tour de France fera la part belle à l'Albret. En effet, après avoir traversé Nérac, le peloton se dirigera vers Sos par la D656 en traversant Monplaisir puis fera un détour par les Landes en rejoignant Gabarret avant de prendre la direction du Gers.

Une occasion rêvée de voir les champions de la petite reine et de profiter de la caravane du Tour.

Alors, à vos agendas, réservez la date du **vendredi 12 juillet 2024**, il va y avoir de l'animation !

Toute l'actualité et toutes les informations de la commune sur :

www.reaup-lisse.fr



La désertification médicale, une préoccupation devenue réalité

La lutte contre les déserts médicaux est un enjeu majeur au niveau national, la situation étant d'autant plus préoccupante pour des communes rurales comme Réaup-Lisse.

À l'initiative du maire de Sos, rejoint dans cette démarche par le Maire de la commune, deux réunions se sont tenues les 26 octobre et 7 décembre afin de trouver des solutions à cette problématique qui concerne tous les habitants du territoire.



Crédit photo F.S., journal Sud-Ouest

Pour la première réunion, Philippe Barrère, président de l'association qui gère le centre de santé de Lavardac, est venu partager son expérience, un succès après trois années d'existence, avec un centre de santé, qui compte aujourd'hui six médecins généralistes à temps partiel, deux secrétaires à temps plein et un dentiste.

Fort de cet exemple de réussite au niveau local, un consensus s'est dégagé, lors de la deuxième réunion, pour envisager la création d'un centre de santé commun, qui verra s'unir la plupart des communes concernées.

Prochaine réunion prévue dans le courant du 1^{er} trimestre, nous vous tiendrons informés via Intramuros et le site internet.

Des nouvelles du Village Seniors

La route peut sembler longue et pavée d'embûches mais le projet est toujours dans sa phase préalable au démarrage des travaux.

À force de travail et de persévérance, nous avons sollicité des partenaires susceptibles d'être des financeurs complémentaires et avons eu plusieurs avis favorables. Nous devrions bientôt finaliser le plan de financement, en complément des subventions du Département et de l'État, et ainsi concrétiser notre promesse de campagne de créer un nouveau "chez soi" pour nos aînés, adapté et respectueux de l'environnement.

Cette revitalisation du centre-bourg, utile pour tous les acteurs associatifs et économiques locaux, permettra également à de nouveaux arrivants de venir s'installer et aussi de doter le village d'une maison commune, qui permettra, par exemple, l'accueil pour des rendez-vous médicaux dans un espace dédié, pour tous les administrés qui le souhaiteront.

Notre bonne gestion des finances de la commune depuis près de 10 ans, reconnue unanimement par nos interlocuteurs de la Direction Générale des Finances Publiques, nous permet ainsi d'investir sereinement dans ce projet d'envergure, sans impacter les autres projets en matière de travaux d'embellissement et d'entretien des infrastructures communales, qui concourent aussi au "Bien vivre ensemble".

Toujours et encore des incivilités

Un cran dans la bêtise a été franchi fin octobre avec des actes de vandalisme qui se sont déroulés place Espace des Droits de l'Enfant. Boîte aux lettres de l'école arrachée, panneau de la place enlevé et autres panneaux de signalisation retrouvés au sol... Une remise en état qui a un coût non négligeable et qui est à la charge de tous les habitants de la commune.

Au-delà des valeurs de "Bien vivre ensemble", qui sont inexistantes pour certains, c'est davantage de respect qui est demandé.

Et cela nous oblige aussi à réfléchir à des solutions adaptées...Il serait vraiment dommage qu'on en arrive, comme cela se fait déjà dans certains petits villages du Lot-et-Garonne, à devoir s'équiper d'un système de vidéo-surveillance.





Un nouveau cycle d'ateliers numériques

Albret Communauté a organisé dans neuf communes de son territoire des ateliers numériques du 3 octobre au 19 décembre 2023.

Plusieurs thématiques étaient au programme : je découvre les fonctionnalités de mon smartphone, j'achète en ligne en toute sécurité, je crée mes propres cartes de vœux...

Gratuit et ouvert à tous, l'atelier "J'achète en ligne en toute sécurité" a réuni à Réaup-Lisse, dans une salle mise à disposition par la mairie, une dizaine de participants, qui ont reçu conseils et astuces pour bien faire ses achats par Internet, avec une aide à la manipulation sur smartphone et ordinateur.

Une nouvelle action de développement des usages du numérique du quotidien qui a répondu aux attentes des administrés dans une ambiance conviviale et studieuse, c'est aussi cela le service public.

Une nouvelle association communale, enfin officiellement...

À l'occasion de ses 40 ans, le Club de Tir d'Albret devient officiellement une association de la commune de Réaup-Lisse par transfert de son siège social, suite à décision



de son comité directeur. Propriétaire depuis 2008 du terrain situé au lieu-dit Grave-Longue, l'association, affiliée à la Fédération Française de Tir, du président-fondateur, Jean-Pierre Suarez, compte aujourd'hui 172 licenciés, venant de tout le département, pratiquant le tir sportif et de loisirs, grâce à des installations qui accueillent des stands de tir de 25, 50, 100, 200 mètres, et sanglier courant.

Informations : www.club-tir-albret-47.fr



Pour contacter la Mairie : 05 53 65 75 17
mairiedereaup-lisse@collectivite47.fr



.....
Horaires d'ouverture :

**Lundi 14h - 17h • Mardi 15h30 - 19h • Jeudi 9h - 12h
Vendredi 9h - 12h (Fermé au public le mercredi)**
.....

Intramuros expliqué pas à pas

L'application Intramuros, vous connaissez maintenant, vous avez dû voir les nouveaux panneaux qui marquent l'entrée sur le territoire de la commune, alors pour ceux qui ne l'ont pas encore installée sur leur téléphone mobile, on vous réexplique :



IntraMuros c'est avoir accès toutes les semaines à un contenu varié mis à jour, qui va des actualités de la mairie à l'agenda des manifestations organisées par les associations du village, mais aussi être prévenu en temps réel de toutes les informations type coupure d'électricité ou prévention des feux de forêt, en recevant des notifications directement sur son téléphone mobile.

Pour cela, il suffit de télécharger l'application IntraMuros, c'est gratuit et sans création de compte, directement depuis le Play Store (pour Samsung par exemple) ou l'Apple Store (pour Iphone).

Donc, voici comment faire :

- Appuyer sur le bouton Play Store ou Apple Store sur l'écran du téléphone,
- Aller dans RECHERCHER et taper INTRAMUROS,
- Cliquer sur INTRAMUROS GRATUIT,
- Cliquer sur INSTALLER,
- Appuyer sur le bouton OUVRIR une fois l'application installée
- Taper en haut à droite REAUP-LISSE

Et voilà, vous y êtes ! (et si vous rencontrez des difficultés, contacter la mairie, on vous aidera).

Attention : Recensement obligatoire dès 16 ans

Le recensement est obligatoire dès 16 ans pour tout jeune, garçon ou fille, de nationalité française.

La démarche est à faire en mairie à compter du jour du 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

Retrouvez tous les renseignements utiles sur le site Internet de la mairie : https://www.reaup-lisse.fr/page/recensement_16ans



La Vierge à l'Enfant de retour à Cieuse



C'est un événement pour le patrimoine culturel de la commune, comme rarement on en a connu. Une statue de la fin du XV^e siècle, la Vierge à l'Enfant, va pouvoir prochainement retrouver sa place dans l'Église de Cieuse et ce, grâce aux efforts conjugués de Monsieur Christian Airiau, conservateur des antiquités et objets d'art, et des élus de la commune.

La statue est sculptée dans une seule pièce de chêne, ce qui lui donne de ce fait une structure robuste. La Vierge est représentée debout, elle porte l'enfant de son côté gauche ; la jambe gauche de l'enfant est placée à la verticale du monde, qu'il porte de sa main gauche.

La Vierge porte un manteau brun par-dessus une robe rouge. Elle porte une couronne munie d'un voile qui

la singularise. Ce portrait n'est pas sans rappeler celui d'Anne de France réalisé aux premières années du XVI^e siècle dans le triptyque de Moulins, ou d'autres personnages célèbres de la fin du XV^e siècle.

L'allure générale du personnage est avenante, malgré les très nombreuses lacunes survenues avec le temps. De taille modeste, la tradition associe sa vénération aux périodes ravagées par la peste, elle est invoquée comme Notre-Dame des Bienheureux.

Il est prévu que la statue soit installée dans une baie traversante dans le mur séparant la sacristie de la nef gothique, sous une vitrine répondant aux normes de conservation aux standards actuels avec un dispositif de sécurité adapté.

Elle sera présentée au public dès que le projet de restauration sera achevé.



Une cérémonie du 11 novembre dont on se souviendra

Comme chaque année, nous avons accompli notre devoir de mémoire envers nos morts pour la France devant les monuments de Lisse et de Réaup.

Mais, cette fois-ci, un large public était au rendez-vous, jeunes et moins jeunes.

Après les traditionnels discours de l'association des anciens combattants et des représentants de l'état, nous avons déposé la gerbe tricolore et entonné la Marseillaise.

Juste avant la fin de la cérémonie, les enfants de l'école ont offert au Maire un cadre, qu'ils ont eux-mêmes réalisé, symbolisant les valeurs de la République et porteur d'un message de paix.

Il a pris place sur le monument aux morts le temps de la commémoration avant d'être installé au premier plan dans la salle du Conseil à la mairie.

Et nous avons célébré, tous ensemble, ce moment de partage et de respect en prenant le verre de l'amitié chez Raphaël au AuVin'Coeur.

Tous nos remerciements aux personnes présentes et, en particulier à Jade, notre nouvelle enseignante, qui a su mobilisé les enfants de l'école, qui, accompagnés de leurs parents, ont assisté à cette cérémonie du 11 Novembre 2023, empreinte de solennité et porteur d'un message d'espoir pour les futures générations.





Du nouveau aussi à l'école primaire du village



L'école primaire de Réaup-Lisse fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec l'école primaire de Durance.

Pour l'année scolaire 2023-2024, il y a 16 enfants inscrits à l'école (GS/CP/CE1).

Madame Jade GUEDES, la nouvelle maîtresse, en poste depuis cette rentrée scolaire, a su, dès le début, par son dynamisme et sa motivation, nous apporter un vrai plus aussi bien pour

l'éducation de nos écoliers que pour l'implication de l'école dans la vie du village.

Cette année, pour la première fois, la municipalité offre les fournitures scolaires à tous les enfants de l'école, tout en continuant à investir dans du matériel scolaire demandé par l'enseignante. Tout au long de l'année, nous serons à son écoute pour l'aider dans ses projets éducatifs, dans une collaboration pleine et entière.

Côté cantine, nous continuons à préparer des repas de qualité, divers et variés, avec des produits bio en partie et en circuit court, à des prix raisonnables. À noter que la commune participe pour plus de la moitié au coût du repas, malgré toutes les hausses.

Notre regroupement avec Durance demeure une réussite grâce à l'entente des deux communes, du personnel communal et des enseignants.

Enfin, merci aux deux conseillères municipales, Perrine et Martine, pour leur contribution globale dans le fonctionnement de l'école.

Nouveau sur IntraMuros et le site Internet

Retrouvez les menus de la cantine régulièrement mis à jour ainsi que les horaires de bus sur la page dédiée sur IntraMuros rubrique services/vie locale/scolarité jeunesse/école primaire ou à l'adresse : https://www.reaup-lisse.fr/etablissements_scolaires

Une nouvelle ligne de bus scolaire, tout un symbole

Nos élèves collégiens et lycéens bénéficient, depuis la rentrée scolaire, d'une toute nouvelle ligne de bus qui passe par la place de la mairie de Réaup-Lisse et dispose d'un arrêt supplémentaire au stade de rugby.



C'est grâce aux multiples démarches effectuées auprès du Département, intermédiaire de la Région, ainsi qu'à la mobilisation des parents lors de la réunion de concertation, qu'il a été possible d'aller chercher ce succès collectif, à la grande satisfaction de tous.

Avec la mise en place de deux abribus, réalisés par la commune et co-financés par la Région, toutes les conditions sont ainsi réunies pour faciliter les trajets entre lieu de résidence et établissements scolaires.

Une école au coeur du village

En plus du spectacle des écoles qui a encore été un succès fin juin et qui est, aujourd'hui, bien installé grâce à la collaboration des deux enseignants du RPI, l'école primaire, sous l'impulsion de la maîtresse et grâce à l'implication des parents, a pris une nouvelle place dans l'animation et la vie du village. Stand pour le Vide-Greniers, cérémonie commémorative du 11 novembre, spectacle pour le goûter de Noël inter-générationnels et encore d'autres projets en réalisation sur 2024... Qui a dit qu'une école qui va bien et c'est tout un village qui vit bien ensemble...





Albret Communauté communique



Des travaux dans votre logement ?

Le Service Habitat est là pour vous aider !

Le Service Habitat est un service public gratuit, neutre et indépendant créé par Albret Communauté. Il vise à faciliter et accompagner les travaux de rénovation énergétique et d'adaptation des logements du territoire. Tous les propriétaires occupants ou bailleurs, et les locataires peuvent en bénéficier.

Le Service Habitat vous conseille et vous informe sur :

- Les travaux à engager : rénovation énergétique, adaptation du logement
- Les aides financières à solliciter
- Les démarches à effectuer
- Les interlocuteurs privilégiés de votre projet
- Les étapes clés de votre projet

Un seul numéro, une seule adresse :

Service Habitat 06.47.11.07.34

habitat@albretcommunaute.fr

Permanences téléphoniques :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h30 et le vendredi : 8h30-12h.

Pour toute demande, pensez à vous munir de votre avis d'imposition.

ROULEZ
VERS VOTRE AVENIR

PLUS
CAP
Mobilité

ACCOMPAGNEMENT & CONSEIL
en mobilité

AUTO-ÉCOLE
Sociale & Solidaire

LOCATION
Scooters électriques
Véhicules électriques
Véhicule 9 places

mobilite@agirplus47.com
35 rue Laribère 47600 NERAC
05 53 65 45 36

Une reconnaissance bienvenue pour les administrés



Commune de Réaup-Lisse

Par arrêté en date du 22 juillet 2023, la commune Réaup-Lisse a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de l'épisode "sécheresse et réhydratation des sols" survenu entre le 1^{er} juillet 2022 et le 31 décembre 2022.

Sur 290 communes en Lot-et-Garonne, qui en ont fait la demande, seules 220 l'ont obtenue. Ce qui a permis aux administrés touchés par ce phénomène des maisons fissurées d'avoir un traitement accéléré de leurs demandes d'indemnisation auprès de leur compagnie d'assurance.

Soulignons que c'est grâce à des démarches répétées à la Préfecture et à force de persévérance, que cette reconnaissance a été obtenue par la Mairie.





Des travaux communaux et intercommunaux

Comme tous les ans, la commune investit dans l'entretien de la voirie et la rénovation de ses bâtiments communaux, ainsi que dans la sécurisation des voies de circulation qui est une des priorités.

Tous ces investissements directs ou indirects, par l'intermédiaire d'Albret Communauté et du Département, oeuvrent à la préservation du domaine communal et font l'objet d'une programmation pluri-annuelle, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes.

- Ancien mur du cimetière de Beaulieu entièrement restauré
- Chemin de Conques en partie refait
- L'impasse du pouy et Route de Guillemont après les changements des canalisations du réseau d'eau potable
- Une grille d'évacuation des eaux pluviales sur le chemin des roseaux pour éviter l'inondation d'une habitation lors des fortes intempéries .
- La route de Mariné remise en état
- Toitures refaites à neuf sur les bâtiments des annexes de la Mairie, dans l'arrondissement de l'église de Réaup et sur une partie du logement sud, près de l'école.
- Écluse de ralentissement, route de Durance pour créer une circulation alternée suivie d'un passage piéton avant le carrefour.



Mur cimetière
Beaulieu



Impasse du Pouy



Chemin de Conques



Grille évacuation
chemin des roseaux



Route de Mariné



Route de Guillemont



Toit Bâtiment
annexe Mairie



Écluse de ralentissement,
route de Durance



La prévention, une action au quotidien

L'Union Départementale de Défense des Forêts Contre l'Incendie du Lot-et-Garonne, plus communément appelée DFCI, avait choisi Réaup-Lisse pour convier élus et propriétaires du massif forestier des Landes de Gascogne à son assemblée générale, qui s'est tenue à la salle des fêtes le vendredi 8 décembre. Un bilan satisfaisant et quelques nouveautés ont été annoncées. Notamment, l'attribution de citernes remorques de 3000 litres à plusieurs communes, dont une à Réaup-Lisse pour la surveillance de l'après-feu. Ce dispositif, remorqué par un tracteur agricole, doit permettre d'éviter les reprises de feu après l'intervention des pompiers. Merci à l'association et à son Président M. Trezeguet, vice-président U.D. DFCI 47.

Nous en profitons aussi pour remercier les pompiers qui sont intervenus rapidement et efficacement lors de deux départs de feux en septembre dernier. Sans leur intervention rapide, les dégâts auraient pu être plus importants. Et bienvenue au nouveau chef de centre de secours et d'incendie de Réaup/Mézin, l'adjudant-chef José Tercero.



La DFCI en quelques mots : la protection de la forêt des Landes de Gascogne s'appuie sur une complémentarité entre la prévention et la lutte. Les propriétaires forestiers ont une implication très forte par leur cotisation et leur action bénévole dans les associations syndicales autorisées (ASA de DFCI). Leurs principales missions portent sur la prévention et la mise en valeur du massif ; aux sapeurs-pompiers, la lutte active. Cette action conjointe prouve au quotidien son efficacité par la diminution de la superficie moyenne brûlée par incendie sur le massif forestier des Landes de Gascogne.

Un investissement pour la commune



amenées à se répéter et à s'intensifier.

Un poteau incendie de ce type, avec un débit de 30 m³ / heure, va être installé à Tustem pour renforcer notre dispositif de sécurité contre les feux de forêt. Tous les ans, nous vérifions et réparons les bornes existantes et révisons le maillage de nos points d'apport en eau en prévision des périodes de sécheresse et de fortes chaleurs qui sont

La prévention du risque incendie, l'affaire de tous

La commune étant considérée à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation, l'obligation légale de débroussaillage s'applique tous les ans en toutes circonstances.



L'obligation de débroussailler incombe à tous les particuliers et en cas d'incendie, chacun peut être tenu responsable pour défaut d'entretien, sans parler des assurances qui pourront toujours faire jouer cette clause pour se dédire.

Débroussailler les abords de votre habitation permet ainsi de vous mettre en sécurité, vous et vos biens, de sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers et de protéger notre cadre de vie, la forêt et l'environnement.

Donc débroussailler chaque année, c'est non seulement obligatoire mais c'est aussi contribuer à la sécurité de tous.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts c'est interdit toute l'année !



Au-delà du risque incendie évident qui concerne une commune comme la notre, sans parler des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont des particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes. Et donc qui peuvent nuire gravement à la santé.

Des solutions alternatives existent : broyage, compostage et paillage.

L'apport des déchets verts en déchèterie permet aussi la valorisation et le recyclage en compost.

Pour connaître les horaires des déchetteries : www.smictomlgb.fr



Le correspondant Défense, on vous explique tout

Le correspondant Défense, le "Cordef", est un élu désigné par les membres du conseil municipal chargé au niveau local des relations Armées/Nation, Armées/Jeunesse et du devoir de mémoire. Au même titre que les citoyens réservistes, il partage l'objectif de maintien et de développement du lien entre les citoyens et leurs Armées. Il a donc, en premier lieu, une mission d'information et de sensibilisation des administrés de la commune aux questions de défense. Il est également l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Régulièrement, des rencontres réunissant cordef et réservistes sont organisées par les autorités militaires sur tout le département dans un but d'informations et de transparence.

Serge Egloff, deuxième adjoint et maire délégué de Lisse, en tant que correspondant défense pour la commune, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

À noter :

- Si vous souhaitez devenir réserviste, rendez-vous sur le site www.reservistes.gouv.fr
- Si s'engager vous intéresse, contactez la cellule recrutement sur sengager.fr ou le **Cirfa Agen au 05 53 77 15 71**

Un pas de plus vers la transition énergétique



Crédit photo G.L., journal Sud-Ouest

Fermé depuis près de quinze ans, le site d'enfouissement de déchets situé sur le territoire de la commune s'apprête à commencer une nouvelle vie, toujours dans un but d'utilité publique.

En effet, suite au partenariat signé en mai dernier entre ValOrizon et SEM

Avergies, quatre communes, Miramont-de-Guyenne, Monflanquin, Nicole et donc Réaup-Lisse, vont voir la création d'une centrale photovoltaïque sur leurs anciens sites d'enfouissement. L'implantation de ces centrales sur des terrains dégradés et non utilisés permettra de fournir de l'électricité à plusieurs milliers de personnes.

Concernant la commune, ce parc de petite taille viendra compléter la superficie existante déjà dédiée au solaire et ce, dans une approche raisonnable et raisonnée qui a toujours été la ligne de conduite du conseil municipal, privilégiant des projets répondant à des critères précis, pour ne pas nuire à la qualité de vie de ses administrés.

Donc une action concrète de plus visant à la transition énergétique, pour le bien des générations futures.



Un défibrillateur à la portée de tous

Un défibrillateur a été installé juste à l'entrée de la mairie pour aider à sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque. Il est simple d'utilisation et sans risque, il suffit de suivre pas à pas les instructions qui vous seront données vocalement.

Attention, ne pas oublier que le premier réflex à avoir est d'appeler le 15 pour donner l'alerte.



Du plaisir, rien que du plaisir !

Des évènements festifs incontournables au succès avéré, des nouveautés qui ont vocation à perdurer tant la réussite a été au rendez-vous, la période a été riche en animations du côté de Réaup-Lisse.

Fête de la musique, Cinéma plein air, Fêtes de Réaup sur trois jours, soirée Nuit des Étoiles, Journée Jeux multi associations, Vide greniers, pour ne citer qu'elles... De nombreux participants à ces manifestations, qui ont rayonné au-delà des contours du village et même des communes alentour.

Un grand merci aux associations et à leurs bénévoles qui ont une nouvelle fois répondu présents.



Le Au Vin'Coeur, un multi services au coeur du village



Depuis son ouverture, Raphaël et son équipe sont devenus des acteurs prépondérants de l'animation du village, en plus de fournir différents services de proximité si utiles.

Citons, par exemple, la fête de la musique, qui a réuni un public varié, l'escargolade le dimanche des Fêtes de Réaup, Halloween dernièrement pour les enfants du village, sans parler des soirées Rugby à l'occasion de la Coupe du monde.

Bref, un vrai lieu de rencontres multi-générationnelles pour tous les habitants du village et d'ailleurs. Ne pas oublier que vous pouvez aussi commander des pizzas pour vos soirées festives...



Plus qu'un goûter de Noël, un moment de bonheur partagé

Tout était prêt pour accueillir le Père Noël, son fauteuil de velours rouge et les cadeaux des enfants qu'il avait déjà déposés sur l'estrade de la Salle des Fêtes, prêts à être distribués. Perrine et Martine s'étaient occupées de l'organisation et de la belle décoration.

D'autres élus et le personnel communal étaient présents pour préparer le goûter de Noël et le servir aux nombreux invités. Une belle réussite que fut ce premier Noël des Enfants, conjugué avec le Noël des Aînés. Cette mixité générationnelle a créé une ambiance chaleureuse et festive.

Le Père Noël est arrivé avec son attelage, accueilli par des enfants émerveillés, qui ont pu faire des petites balades en calèche avant d'entrer dans la salle, accompagnés de leur famille.

Tout le monde était réuni pour assister au spectacle de l'école primaire de Réaup-Lisse organisé par Jade et Laurette. Danses et chants de Noël ont ravi les jeunes et les moins jeunes. Le Père Noël a, ensuite, appelé tous les enfants pour leur offrir leurs cadeaux, tant attendus. Les aînés ont reçu également un cadeau avant de partager ce goûter de Noël.

Il régnait, dans la salle des fêtes de Réaup-Lisse, la féerie de Noël comme jamais on ne l'avait ressentie ; la Magie de Noël était bien présente. Nous renouvèlerons, c'est certain, ce moment privilégié d'échanges et de partage, un vrai pont entre les générations.

Un grand merci à toutes les personnes présentes, en pensant, bien évidemment, à ceux qui ne pouvaient pas être là. À eux aussi, ceux qui sont en maison de retraite, qui ne peuvent se déplacer ou qui se trouvent dans une situation précaire, des colis festifs de Noël leur seront remis en main propre.

Un grand merci aussi aux écoliers et à leur maîtresse Jade, qui nous ont proposé un spectacle magnifique, avec la collaboration de Laurette.

Enfin, un grand merci aussi aux élus et au personnel communal qui ont participé.

Et n'oublions pas de remercier le Père Noël et son fidèle attelage.



Le marché de Noël, une nouvelle édition réussie

Le traditionnel Marché de Noël de Réaup-Lisse, organisé par l'association Las Naou Peyros, a eu lieu le dimanche 10 décembre.

Une dizaine d'exposants étaient présents, jeux, décorations diverses de Noël, producteur de miel, gâteaux ainsi qu'un stand de l'école de Réaup-Lisse tenu par les parents d'élèves.

Tout au long de la journée, le public, venu en nombre, a pu y faire ses achats en vue d'offrir, de décorer ou d'agrémenter leur repas de Noël de produits locaux.

Nous avons eu aussi la chance d'avoir, cette année, la visite du Père Noël pour la plus grande surprise des enfants présents.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce rendez-vous festif.



Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal
et le personnel communal s'associent
aux artisans & commerçants de la commune
pour vous présenter leurs meilleurs voeux
pour cette nouvelle année 2024 !

ALBRET PEINTURES
ANDRIEUX Serge
AU VIN' COEUR
BERGERIE DES PINS
BONAS LISSE VIGNOBLE
BOURSIAC Bernard et Fils
BUZET Sylvain
CAMPING LE LAC DE LISLEBONNE

LAMOULIE Jean-Luc
LAMOULIE Olivier
LAZARTIGUES Jérôme
LE RALLE Perrine
LIGNEAU Bernard et Fils
MAISON Stéphane
MENDES Frédéric
MOUCHES Jean-Michel

Réaup-Lisse

Village gascon aux portes des Landes

CASTANY Jean-Pierre
CAUSSE Tony
CHEVRERIE DU FRISAT
DE BORTOLI Myriam
DUCOS Lucas
FLORIAN BOUCHON VIGNOBLE
FITON Laurent
HELICIDRION

NAILLE Nicolas
NAILLE Philippe
PERIN Guillaume
PERIN Hervé
PREVITALI Fabien
PROXISERVICES
SCHUSTER Françoise
SEGAT Fabrice
ZAMPIERRI Marc

Voir activités et coordonnées sur www.reaup-lisse.fr, rubrique services
ainsi que toutes les structures d'hébergement du village, rubrique découvrir.